



CIP AP 55

*Dispersant des matières organiques
pour circuits de refroidissement et stérilisateurs*

1. PROPRIETES :

CIP AP 55 est une formulation liquide dispersante pour les circuits de refroidissement recirculés sur tour ou toute autre application présentant des conditions d'encrassement des matières organiques (autoclaves, stérilisateurs, etc.).

CIP AP 55 grâce à l'association des différents tensio-actifs favorise le décrochage des biofilms et la dispersion des matières organiques.

2. MODE D'EMPLOI :

CIP AP 55 s'utilise à la concentration de 0,1% à 0,50% jusqu'à 121°C.

Laisser en contact de 5 à 15 min.

Rincer ensuite abondamment à l'eau potable.

CIP AP 55 peut être utilisé en autoclaves ou stérilisateurs lors des cycles de stérilisation. Toutefois c'est à l'utilisateur de garantir la bonne étanchéité et porosité des contenants lors de ces cycles.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide brun orangé
pH :	4,40 +/- 1,00
Densité:	1,060 g/cm ³ +/- 0,020
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Contient, parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	Inférieur à 5 % : agent de surface anionique Entre 5 et 15% polycarboxylates Entre 15 et 30% : agent de surface non ionique

4. CONDITIONNEMENT :

Disponible en Bidon de 20 kg. Réf. 001154401.

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment. Ne jamais mélanger CIP AP 55 avec un autre produit.

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1544) : + 33 (0)3 83.22.50.50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

N° de révision 28/07/2023 -v3



Fabriqué en France

HYDRACHIM

Route de Saint Poix 35370 LE PERTRE

Tél : 02 99 96 80 08 - Fax : 02 99 96 82 00

www.hydrachim.fr